

Carte Up One

La Commission ASC Pays de Loire du 15 janvier 2026 vient d'approuver la mise en œuvre de la **carte Up One multi Avantages** en remplacement de la plateforme Kalidéa Up.

Cette nouvelle carte regroupera :

Le sport et la culture

La subvention Vacances

(Pour les subventions vacances, il sera toujours possible d'utiliser la formule actuelle par les chèques ANCV ou le remboursement sur facture auprès du CSE)

La **carte** sera **virtuelle ou physique**, à votre choix mais sous votre responsabilité. Elle est **rechargeable et valable pendant 4 ans**. Elle permettra de régler des prestations de transport et d'hébergement, et certains achats en lien direct avec les activités culturelles ou sportives et recevra les dotations du CSE. Certaines dotations de 2025 pourront être reportées jusqu'à fin 2026.

Pour l'appropriation de chacun de cette nouvelle carte, découvrir les fonctionnalités, faire les choix éventuels, le CSE va faire une communication détaillée (notices, formulaires...) d'ici mi-février 2026.

La Commission ASC Pays de Loire du 15 janvier 2026 a procédé à la **modification de certaines règles de calcul des prestations**, il sera donc nécessaire d'être vigilant. De même **certaines achats**, même dans des enseignes partenaires **ne seront pas possibles** via votre carte pour mobiliser vos dotations.

La CFE CGC se bat au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail, le bien-être des salariés au travers du sport et des loisirs, ainsi qu'un accès à tous à la culture.

Si vous partagez nos valeurs, rejoignez nous !

Rejoignez-nous dès maintenant !

Syndicat.CFE-CGC-PDL@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres A compter de D1, coefficient 551

ou conseiller niveau 3

Informations nationales : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Informations régionales : cfecgcmepl.unblog.fr